3. Des yachts à la place des paquebots à Venise

Depuis le 1er août 2021, le terminal passagers de Venise n'est plus accessible aux paquebots de plus de 25 000 UMS de jauge brute, de 180 mètres de longueur. (Photo : DR)

Des yachts à la place des paquebots à Venise

Publié le 28/04/2022 14:47 | Mis à jour le 28/04/2022 19:44

Les grands paquebots de croisière ne pouvant plus accoster à Venise en empruntant le canal de Giudecca, l'agent maritime vénitien Stefano Tositti a soumis aux autorités municipales l'idée de convertir l'actuel terminal maritime passagers en centre d'accueil pour mégayachts.

Disposant de 12 postes d'amarrages et 3 400 mètres de linéaire de quai au total, ce terminal géré par le port de Venise dispose de suffisamment d'espace pour accueillir des yachts en transit et pour servir de base hivernale pour des opérations de maintenance et de refit. L'agent maritime entend combler un vide sur la côte adriatique, toute l'activité d'entretien et de réparation italienne étant localisée sur la côte tyrrhénienne, entre Gênes et Naples.

Interrogé dans le journal local *Corriere del Veneto*, Stefano Tositti déplore le déclin de l'activité yachting à Venise. **« Nous recevons encore une centaine de yachts chaque année. Mais c'était le double en 2010. Faute de structures d'accueil, les yachts ont reflué vers les ports de Croatie et du Monténégro. Venise a les capacités pour devenir un cluster du yachting comme Barcelone. Mais pour cela, il faut que nos politiques y croient. »** Venise

dispose pour l'heure de cinq postes d'accostage pour les yachts, tous situés le long de la ville historique et gérés par le même terminal à passagers. Mais la capacité maximale est limitée à 20 mégayachts et sans possibilité de procéder à des travaux à bord.

Frédérick AUVRAY